

Il n'y a pas à mon avis d'opposition de principe entre la notion d'immanence et celle de hiérarchie, mais il y a des langues qui se prêtent plus ou moins bien à une description hiérarchique. Le français est une langue qui, comme j'espère avoir contribué à le montrer, permet de pousser le principe hiérarchique très loin.

Quant à la critique de détail, le terme de « constructions obliques » n'est pas acceptable parce qu'il engloberait les emplois positifs *je crois qu'il viendra*. La généralisation dont parle Spore, est une difficulté qui n'est guère surmontable à moins qu'on dispose d'un corpus très étendu.

*Gerhard Boysen*

Par hiérarchie, terme que Gerhard Boysen ne définit nulle part explicitement, il faut entendre les rapports de dépendance entre les différents facteurs qui exercent une influence sur l'emploi du subjonctif. L'établissement d'une telle hiérarchie me paraît d'une nécessité évidente, et la tentative qu'a faite GB de l'établir, fait de son livre une thèse au vrai sens du mot. Pour les détails je ne peux cependant pas suivre GB, et je propose dans ce qui suit une solution différente.

Le facteur modal fondamental, qui prime tous les autres, est le membre introducteur de la proposition où se trouve le verbe. GB n'en fait au fond mention que dans son titre où apparaît le terme de propositions complétives. Il n'est cependant pas superflu de rappeler que les facteurs modaux dont il traite n'exercent leur influence que devant une proposition introduite par la conjonction *que*. La situation modale est tout autre si la conjonction est *quand* ou *si*, si le membre introducteur est un pronom interrogatif-relatif, ou bien enfin s'il n'y a pas de membre introducteur du tout, comme c'est le cas de la plupart des propositions principales.

Le second facteur modal est la place de la proposition. Les complétives antéposées ont une tout autre syntaxe modale que les complétives postposées. GB en traite dans un de ses premiers chapitres (p. 32-39), où il constate que le subjonctif y domine, mais où il a malheureusement perdu de vue le facteur modal suivant, celui de la fonction syntaxique de la proposition. La plupart des indicatifs aberrants se trouvent en effet dans certaines sortes de constructions coupées contenant un *c'est ce que* ou un *voilà ce que*, mais on peut aussi en trouver d'autres, où la complétive est nettement objet, type favorisé dans un certain style scientifique pour indiquer qu'il s'agit d'un renseignement et non d'une évaluation: *Que Rodrigue est la jeunesse même, nous ne l'apprenons à personne* (Herland, Horace 96).

Cet oubli est d'autant plus curieux que, pour les complétives postposées, GB a bien vu que la fonction syntaxique de la proposition est le facteur modal auquel sont subordonnés tous les autres facteurs modaux. Comme le dit son sous-titre, GB se cantonne dans l'étude des complétives objets, en excluant, non seulement les autres types de propositions, mais aussi les complétives sujets, attributs et régimes de prépositions. Sa hiérarchie se distingue ainsi déjà de celle de Helge Nordahl, qui, dans sa thèse sur « Les systèmes du subjonctif corrélatif » (Bergen, 1969), commence par distinguer trois types de racines régissantes, volitives, subjectives et dubitatives, pour étudier en second lieu les complétives objets, sujets et attributs.

Chose curieuse, GB ne s'en tient pas exclusivement à ses complétives objets. Il est tout à fait illogique avec lui-même lorsqu'il fait également état de propositions introduites par *à ce que* (pp. 139, 141) et *de ce que* (p. 149), qui sortent nettement du